

Décryptages Chroniques

Déleguez, monsieur le maire !

Marc Ivaldi

403 mots

1 septembre 2008

[L'Expansion](#)

30

733

Français

Il y a quelques mois, les élus toulousains confiaient le réseau de bus local à une régie municipale plutôt qu'au privé. A Paris, Bertrand Delanoë souhaite ne plus confier la gestion du réseau d'eau de la capitale à la Lyonnaise des eaux et à Veolia. Ces choix sont courageux car les premiers subiront les foudres des usagers mécontents, et le second verra s'empiler sur son bureau les réclamations des Parisiens trouvant l'eau trop chère ou trop polluée. Ce mélange des fonctions du propriétaire et du gestionnaire n'est pas sans risques. Il faudra couvrir tous les coûts. Ce qui signifie arbitrer entre l'augmentation du prix du ticket ou du mètre cube et l'augmentation des impôts, sans intermédiaire ni bouc émissaire.

La délégation de service public n'a pas cet inconvénient. Elle permet d'abord de séparer les fonctions. Quand le contrat prend la forme d'une gérance, l'autorité paie pour tous les coûts présentés par l'exploitant. Mais, difficulté majeure, il faut lui faire confiance. L'autorité peut légitimement se demander si elle ne se fait pas « avoir ». Plus souvent, l'exploitant reçoit une subvention et une série d'obligations à respecter, à charge pour lui de ne pas être en déficit. Ce système très incitatif place l'efficacité de gestion au cœur du système. Problème : comment définir le bon niveau de subvention sans mettre à mal l'argent public tout en satisfaisant des choix politiques comme la gratuité des transports pour les chômeurs ? Une façon de résoudre ces difficultés consiste à augmenter la capacité d'expertise de l'autorité.

On peut trouver d'autres façons, plus brutales, de juger du meilleur système d'organisation des transports, de distribution d'eau ou de gestion des déchets. Il y a tout d'abord la voix des citoyens, et leur capacité de sanction ou de récompense par le vote et les associations d'usagers. Il y a aussi leur comportement : qu'ils délaissent leurs voitures pour le transport collectif, et c'est le succès d'une politique. Il y a enfin le jeu des comparaisons. A l'heure où l'Europe se convertit à la délégation de service public à la française, nos grandes villes seront pénalisées pour attirer industries et emplois si elles offrent un rapport qualité-prix des services publics inférieur à celui des autres grandes métropoles.